

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité
Question au Gouvernement n° 921

Texte de la question

PLAN DÉPENDANCE

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Perrin-Gaillard, pour le groupe socialiste.

Mme Geneviève Perrin-Gaillard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Quelques semaines après le drame de la canicule, vous avez présenté, monsieur le Premier ministre, voilà quinze jours, un plan dépendance qui a un mérite : celui de faire l'unanimité contre lui. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - « Eh oui ! » sur les bancs du groupe socialiste.*) Comme d'habitude, vous imposez sans concertation des mesures en trompe-l'oeil qui ne sont à la hauteur ni des besoins ni des attentes des personnes âgées, de leurs familles, de la société en général. Vous annoncez des recrutements, mais il ne s'agit que d'une personne et demie par établissement. Quel mépris pour celles et ceux qui se sont mobilisés dans ces établissements cet été!

M. Dominique Dord. Et vous, qu'avez-vous fait ?

Mme Geneviève Perrin-Gaillard. Vous annoncez des places supplémentaires, mais comment pouvez-vous l'assurer puisque ce sont les conseils généraux qui, *in fine*, y en prennent la décision ?

Vous annoncez une cinquième branche de la sécurité sociale, mais où est le financement socialisé qui touche l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital ?

Pire : la somme mobilisée dans ce plan pour 2004 correspond, à peu de choses près, à la réduction d'impôt sur le revenu des familles les plus aisées...

Mme Martine David. Eh oui!

Mme Geneviève Perrin-Gaillard. ... alors que vous innovez en réhabilitant la corvée, c'est-à-dire en demandant aux seuls salariés, et encore avec des secteurs exonérés, de travailler un jour de plus, prétendument au nom de la solidarité.

Cette mesure, vous le savez, n'apportera rien et sera d'une totale inefficacité. (« La question ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Monsieur le Premier ministre, ne trompez plus les Français. Dites-leur d'abandonner les espoirs qu'ils formaient pour leurs aînés. Dites-leur que rien ne changera mis à part peut-être l'installation d'un climatiseur par établissement.

Pouvez-vous, dire à la représentation nationale que, face au tollé que suscite ce plan, vous êtes prêt à le revoir et à abandonner la mesure archaïque et injuste que consitue la suppression d'un jour férié ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux personnes âgées. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs

du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Madame la députée, il y a une particularité dans cette grande réforme sociale de 9 milliards d'euros, soit plus de 60 milliards de francs : nous allons la financer ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Pour les personnes âgées, vous nous avez réclamé, pendant des mois, 180 millions d'euros par an. Or nous allons leur consacrer 480 millions d'euros pour la seule année 2004. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. François Hollande. Comment?

M. le secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Nous allons notamment consolider et financer l'APA en lui allouant 800 millions d'euros l'année prochaine.

Madame la députée, la différence entre vous et nous, c'est que vous, vous pratiquez l'illusion alors que nous, nous pratiquons l'action! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Patrick Lemasle. Quinze mille morts pendant l'été!

Données clés

Auteur: Mme Geneviève Gaillard

Circonscription: Deux-Sèvres (1re circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 921 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 novembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 novembre 2003